



**ORGANISME  
DE FORMATION-CFA**

## ORGANISATION DES TESTS DE SÉLECTION POUR : LA MENTION COMPLÉMENTAIRE ANIMATION-GESTION DE PROJET DANS LE SECTEUR SPORTIF

En fonction des documents fournis pour votre inscription (certains diplômes donnant l'équivalence aux Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation), vous allez être convoqué(e) pour participer :

- Aux Tests d'Exigences Préalables (phase 1 de la sélection) ;
- Aux Tests d'entrée en formation mis en place par FORMAPI (phase 2 de la sélection).

### PHASE 1

#### EXIGENCES PRÉALABLES A L'ENTRÉE EN FORMATION

Les exigences préalables à l'entrée en formation de la mention complémentaire animation-gestion de projet dans le secteur sportif sont les suivantes :

Le (la) candidat(e) doit :

- Être titulaire du baccalauréat ou d'une certification équivalente de niveau 4

### PHASE 2

#### TESTS DE SÉLECTION ORGANISÉS PAR L'ORGANISME DE FORMATION FORMAPI

Les candidats ayant satisfaits aux tests des exigences préalables à l'entrée en formation sont convoqués pour participer aux tests de sélection de l'organisme de formation, ces tests se composent des épreuves suivantes :

##### **1) ENTRETIEN – DURÉE : 45 MINUTES**

L'entretien porte sur :

- Le CV du candidat mettant en évidence ses acquis en matière scolaire, professionnelle, sportive et d'animation, justifiés par les diplômes, certificats ou attestations en concordance ;
- La lettre de motivation précisant le projet professionnel (la relation entre le parcours de formation et l'emploi visé, le champ d'intervention professionnelle souhaité, le type de structure employeur visé, les conditions de financement de la formation, les perspectives d'évolution à moyen terme).

Pour tout renseignement complémentaire, nous restons à votre disposition au 03.80.74.08.88 ou à l'adresse mail suivante :

[inscription@formapi.fr](mailto:inscription@formapi.fr)